



HAL
open science

Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02036850

HAL Id: hceres-02036850

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036850>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Géographie et aménagement

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Géographie et aménagement

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140007229

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex.

- Délocalisation(s) :

2^{ème} année du parcours *Valorisation et développement du patrimoine touristique et des territoires* délocalisée à Salerne (Italie)

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Université de Salerne (Italie) pour le parcours *Valorisation et développement du patrimoine touristique et des territoires*.

Présentation de la mention

La mention *Géographie et aménagement* accueille l'ensemble des formations de licence liées au domaine de la géographie dans l'établissement.

L'offre de formation est construite autour de trois parcours, qui s'individualisent clairement dès la première année (L1) : les deux premiers, *Géographie - Aménagement* et *Géographie - Histoire*, correspondent aux deux grands groupes de débouchés et de poursuites d'études traditionnels de la discipline (urbanisme, développement local, ingénierie locale et enseignement) et peuvent être préparés dans le cadre de double licence (mention *Histoire* ou mention *Anthropologie*) ; le troisième, *Valorisation et développement du patrimoine touristique et des territoires*, est un parcours international qui comprend, en deuxième année, une année complète de formation à l'Université de Salerne (Italie).

90 étudiants sont accueillis en première année et 40 les années suivantes.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention *Géographie et aménagement* offre une solide formation disciplinaire et essaie de s'ouvrir à d'autres disciplines des *Sciences humaines et sociales* (SHS). Elle propose également un parcours international.

Le projet pédagogique est cohérent, identifiant clairement trois parcours qui, malgré de nombreuses mutualisations dans les enseignements fondamentaux, s'individualisent nettement tant dans leur structure que dans leur finalité, en relation directe avec les débouchés ou les poursuites d'études escomptés. Les enseignements sont correctement répartis et bien articulés avec ce projet. Ils visent à dispenser une solide culture générale dans la discipline tout en développant les compétences attendues à l'issue d'une licence généraliste (rédaction, réflexion, expression écrite et orale) et en essayant d'apporter une ouverture aux étudiants. Le séjour en Italie en deuxième année du parcours *Valorisation et développement du patrimoine touristique et des territoires*, dont le contenu n'est malheureusement pas décrit, est bien préparé par l'apprentissage obligatoire et intensif de l'italien dès la première année de licence (L1).

L'aide à la réussite s'appuie sur les dispositifs réglementaires ou mis en place par l'établissement (tutorat étudiant, enseignant référent pour les L1, projet professionnel personnalisé, méthodologie universitaire dans le cadre des travaux dirigés, accès possible à une mise à niveau en français, aide aux étudiants handicapés), mais reste assez en retrait : aucun bilan chiffré ne permet de mesurer le suivi ou l'efficacité des dispositifs, et de les faire évoluer. De même, la part des stages et des sorties de terrain paraît, comme l'implication de professionnels dans la formation ou l'encouragement à des séjours à l'étranger (en dehors du troisième parcours), un peu faible.

L'insertion professionnelle des étudiants n'est pas la priorité de l'équipe pédagogique qui revendique le caractère généraliste de la licence et suggère que les débouchés professionnels sont à rechercher après le master ; l'équipe dispose de fait de peu de données et de statistiques sur le devenir des étudiants par parcours. En revanche, un grand soin a été apporté pour rechercher une bonne articulation entre la formation et les masters présents dans l'établissement et assurer un continuum dans la formation en fonction des parcours choisis.

L'équipe de formation de la mention *Géographie et aménagement* est complète et bien adaptée aux enseignements dispensés. Le pilotage de la mention se fait autour de responsables d'années, et non de parcours, et n'indique pas la participation de représentants des nombreuses autres disciplines associées aux différents parcours (langues, histoire, anthropologie...). D'une manière générale, l'absence d'autoévaluation ou d'évaluation systématique et exploitée des enseignements par les étudiants, comme la faiblesse des données chiffrées recueillies, rendent moins efficace le pilotage de la mention. Un conseil de perfectionnement devrait être mis en place, mais sa composition ne semble pas non plus prendre en compte la spécificité des parcours pluridisciplinaires.

- Points forts :

- Cohérence du projet pédagogique autour de parcours bien identifiés.
- Qualité de l'équipe pédagogique et équilibres entre les enseignements proposés.
- Un parcours international original et bienvenu.

- Points faibles :

- Suivi des étudiants et autoévaluation balbutiants et trop peu pris en compte.
- Organisation du pilotage laissant peu de place aux parcours et aux enseignants extérieurs au département de Géographie qui interviennent dans les parcours 2 et 3.
- Stages et interventions de professionnels insuffisamment développés.

Recommandations pour l'établissement

La mise en place d'un conseil de perfectionnement pourrait être l'occasion d'améliorer le pilotage par une meilleure prise en compte de la spécificité des différents parcours dans son organisation. Il conviendrait également de mettre en place une réelle autoévaluation à l'appui du pilotage et d'améliorer la connaissance et le suivi du public étudiant, en lien avec le service central de l'Université. La définition et le développement d'une politique de stages efficace et dynamique, en association avec des intervenants professionnels, donnerait encore plus de force au diplôme, dont elle améliorerait la lisibilité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom FOURAULT-CAUET Véronique ; STECK Jean-Fabien

Email vfouraultcauet@u-paris10.fr; jsteck@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale Le département de géographie et d'aménagement prend acte de l'évaluation qui a été effectuée et remercie les évaluateurs pour leur lecture attentive de son offre de

Points forts formation, dont l'ouverture aux autres sciences sociales a bien été perçue.

Points faibles Le département entend naturellement répondre sur les points faibles relevés. Si une partie des observations tient de notre point de vue au caractère généraliste de notre offre de formation de licence, structurellement moins ouverte sur le monde professionnel que la licence « Coordinateur de l'action touristique locale » également portée par le département, certaines remarques nous ont permis d'améliorer sensiblement le pilotage de cette licence qui accorde une place importante à une ouverture pluridisciplinaire.

Stages (terrain, étranger) et interventions de professionnels insuffisamment développés

Il est vrai que si l'intervention de professionnels et l'accueil d'étudiants en stages de pré-professionnalisation est une pratique bien ancrée en Master et en Licence professionnelle, elle l'est beaucoup moins en Licence – à l'exception du parcours international.

L'intervention de professionnels est possible dans le parcours et international, mais pas dans les parcours « géographie et aménagement » et « géographie-histoire ». Pour intéressante qu'elle puisse être ponctuellement (et la maquette ne l'interdit pas, surtout dans le parcours international), elle ne correspond pas à la logique de la formation dispensée : celle-ci est avant tout une licence généraliste en géographie et aménagement dont l'ambition est de préparer au mieux les étudiants à une poursuite d'études en Master. Ce choix, justifié dans la maquette et reconnu par l'évaluation de notre formation, est clairement affiché afin que les étudiants puissent en être pleinement informés avant d'intégrer notre formation. Le recours fréquent à des professionnels nous semble en outre de nature à fragiliser le suivi de nos étudiants, encore peu autonomes lors des premières années de licence, et facilement décontenancés par une multiplication des intervenants. Comme exposé dans le dossier, il nous semble que la présence d'une équipe pédagogique très structurée autour de ces étudiants constitue un impératif au regard de leur fragilité face au monde universitaire. Elle serait enfin fortement limitée par de trop faibles

disponibilités budgétaires et l'impossibilité d'avoir recours à un trop grand nombre d'heures de vacances.

Les stages de pré-professionnalisation en licence, (qui renvoient aussi à la question de la professionnalisation des étudiants par l'initiation à une pratique professionnelle), ne sont pas non plus une priorité de notre licence, pour les raisons exposées ci-dessus. Néanmoins, les étudiants ont s'ils le désirent, la possibilité de suivre des stages dans le cadre des enseignements transversaux de pré-professionnalisation conçus, gérés et encadrés à l'échelle de l'établissement en relation et en coordination avec les équipes pédagogiques de notre formation. En outre, la possibilité d'enrichir leur parcours par des séjours à l'étranger existe également pour nos étudiants au cours de leur licence; l'accompagnement offert par un enseignant référent (F. Dufaux jusqu'à cette année universitaire 2012-13, A. Bochaton à compter de 2013) concernant les relations internationales permet ainsi chaque année à plusieurs étudiants motivés de mener à bien ce projet, notamment grâce à ERASMUS. Notre offre LMD3 entend maintenir et développer ces possibilités, assises sur des coopérations multiples avec des universités étrangères.

Concernant les sorties de terrain, elles constituent une exigence que notre équipe entend maintenir; si le choix a été fait de les limiter à un séjour en L2-S4 (alternativement en milieu urbain ou rural), assorti de plusieurs sorties sur des terrains proches durant les autres années en lien avec des enseignements classiques, c'est avant tout afin de répondre à des impératifs budgétaires incompressibles. La volonté de limiter autant que possible le coût pour les étudiants de telles sorties de terrain a en effet pour corollaire de limiter leur nombre, la plupart des frais étant dès lors supportés par le budget du département. Rappelons toutefois, pour conclure sur ce point, que notre parcours international est plus professionnalisant et inclut dans sa maquette un diagnostic territorial qui devrait prendre la forme d'une commande et d'un projet tutoré (S5), ainsi qu'un stage (S6). Enfin, à l'issue du S4 les étudiants ont la possibilité de s'orienter vers les licences professionnelles offertes dans notre département qui, par définition, accordent une plus grande importance à l'intervention de professionnels et aux stages.

Organisation du pilotage

Concernant le pilotage, il convient de relever que les liens avec les collègues des autres disciplines de l'UFR (Histoire et Anthropologie notamment) existent déjà et permettent un suivi coordonné des étudiants qui fréquentent d'ores et déjà les deux départements. La tradition de préparation aux concours de l'enseignement explique en partie l'importance de ces liens informels dès la licence, notamment autour de cours anticipant la préparation de ces concours. En outre, l'appartenance à une même UFR induit de facto un travail en commun entre toutes les équipes pédagogiques des disciplines de Sciences Sociales et Administratives.

Toutefois, les observations reçues lors de l'évaluation, ainsi que la mise en place d'une licence Sciences Sociales nous conduisent à structurer davantage ces liens, par

le biais de l'organisation de conseils de perfectionnement interdisciplinaires à l'issue des examens.

Suivi des étudiants et autoévaluation balbutiants et trop peu pris en compte :

Le suivi des étudiants et des cohortes est en effet lacunaire en Licence pour les flux sortants. Le département ne peut toutefois procéder seul à ce suivi sans appui de l'université (mise en place d'un observatoire ; consignes données aux secrétariats pour, le cas échéant, assurer un tel suivi...). La mise en place de l'OVE à l'échelle de l'Université Paris Ouest, devrait largement répondre à cette critique. Par ailleurs, la majorité des enseignants procède désormais à une évaluation de ses cours, le plus souvent par le biais de questionnaires anonymes. Si cette pratique n'est pas systématisée à l'échelle de la licence, les quatre réunions pédagogiques annuelles permettent d'ores et déjà de confronter les ressentis des différents enseignants. Il conviendra néanmoins de prendre le temps d'élaborer un questionnaire commun avant la mise en place de LMD3 afin d'affiner notre connaissance des perceptions étudiantes face à l'offre de formation proposée.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

- Concernant les possibilités de stage et de séjour à l'étranger, le maintien d'un enseignant référent permet d'accompagner les demandes motivées des étudiants. Le nombre restreint d'étudiants permet un suivi personnalisé de ces projets d'études spécifiques.
- Conformément aux recommandations des évaluateurs, le département entend procéder à la mise en place d'un conseil de perfectionnement interdisciplinaire, afin de formaliser le suivi conjoint existant entre les enseignements des différentes formations de l'UFR SSA, notamment avec nos collègues d'histoire et d'anthropologie
- De même, l'élaboration d'un questionnaire d'évaluation commun aux différents enseignants permettra de structurer davantage les bilans effectués au sein de l'équipe pédagogique à l'issue de chaque semestre.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

